REPUBLIQUE DU DAMOMEY
-:-:PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Algeria Car

DECRET Nº74-222 du 29 août 1974

portant nomination de Mr Nadjimou MOUSSEDIROU, Ingénieur-Géomètre Principal, en qualité de Directeur par intérin de la Topographie et du Cadastro.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVIENEMENT,

VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972;
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Couvernement et les décrets modificatifs subséquents;
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Couvernement et les décrets nodificatifs subséquents;
VU le décret N°171/PR/MTP du 4 juillet 1969, portant création de la Direction de la Topographie et du Cadastre;
Sur proposition du Ministre des Travaux Publics, Mines et Emergie;
Le Conseil des Ministres entendu,

## DECRETE:

ARTICLE der - Mr Madjimou MOUSSEDIKOU, Ingénieur-Géomètre Principal, est nommé Directeur par intérim de la Topographie et du Cadastre.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment le décret Nº69-172/PR/HTP du 4 juillet 1969, aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 29 août 1974 Pour le Président de la République absent, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, chargé de l'intérim,

Lieutenant-Colonel Barthélóny OHOUKNS

Le Ministre des Travaux Publics, Mines et Energie.

Capitaine André ATCHADE

Le Ministre de l'Economie et des Finances.

Capitaine Janvier ASSOCBA

Ampliations: PR 8 CS 6 MTPME 2 autres ministères 10 DTC 2 Intéressé 1 CNR 4 SGG 4 SPD 2 DTP 1 DGP-DGAJI-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 5 DB-DCF-DC-Solde 4 Trésor 4 DGI 4 DGFP-DP 4 JORD 1